



Mairie des Salelles - 48230 SALELLES
Tél/Fax : 04 66 48 21 61

LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 06 décembre 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 28/11/2023

six décembre deux mille vingt-trois l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents : 10

Présents : Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Florence BARNINI, Alessandro BOVE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Marion IMBERT, Lise MALZAC, Alain BERNON, Clément GALTIER

Votants: 11

Pour: 11

Représentés: Pierre BONNEFILLE représenté par Suzanne BADAROUX

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Christine BOYER

Objet: Tarif location salle des fêtes - DE_2023_050

Madame le Maire fait part au Conseil qu'il y a lieu de revoir le tarif de location de la salle des fêtes fixé par délibération DE_2023_019 du 09 mars 2013 et propose le tarif suivant à compter du 1er janvier 2024 :

Location : 100 €

Chauffage à la consommation selon le tarif en vigueur.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE ce tarif,

DONNE tous pouvoirs au Maire pour signer les contrats de location.

Le secrétaire de séance
Christine BOYER conseillère municipale

Le président de séance
Suzanne BADAROUX maire

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le

Et Publication le

RF
Préfecture

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/12/2023
048-214801854-DE_2023_050-DE